



2e Rencontre nationale du Mouvement Jeunes et santé mentale



Mardi 4 décembre 2018, de 9h00 à 16h30
Centre Normand-Léveillé, Drummondville

Déjà deux ans que la première rencontre de convergence du [Mouvement Jeunes et santé mentale](#) a eu lieu ! Il y a de quoi être fier du travail réalisé jusqu'à maintenant. En mettant de l'avant une vision alternative de la santé mentale et le vécu des jeunes, c'est tous et toutes ensemble que nous sommes parvenu.e.s à faire de la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes un enjeu de première importance. Cela dit, la lutte continue et beaucoup reste à faire !

Cette rencontre nationale est le moment privilégié pour présenter le bilan de nos réalisations et définir les grandes orientations qui guideront notre Mouvement pour les deux prochaines années. Ce sera également l'occasion d'échanger et de réseauter dans le cadre d'ateliers visant à développer nos revendications de manière plus concrète et spécifique. Surtout, cette journée permettra de mobiliser nos énergies vers un nouveau plan d'action qui nous mettra en mode solution !

L'événement s'adresse aux personnes et aux organisations ayant signé la [Déclaration commune](#) du Mouvement Jeunes et santé mentale. Nous suggérons une contribution volontaire de 20\$ ou + pour nous aider à payer les coûts de la rencontre. Le dîner est compris et de l'hébergement à faible coût est disponible sur demande..

PLACES LIMITÉES !

Pour vous inscrire, consultez le formulaire en ligne: bit.ly/rencontre2018_MJSM
Pour plus d'informations, contactez Stéphanie Benoit-Huneault
coordo@mouvementjeunessm.com et 514-523-7919 poste 2



Programme de la journée

9h00-10h00	Inscription et accueil
9h15-9h45	Atelier (sur inscription seulement) d'introduction au Mouvement
10h00-11h00	Mot de bienvenue et bilan des deux dernières années <ul style="list-style-type: none">• Que retenons-nous ?• Quels sont les défis ?
11h00-12h00	Contexte actuelle et orientation (début) <ul style="list-style-type: none">• Conjoncture politique• Sur la Commission• Défis internes : financement!• État de la mobilisation
12h00-13h15	Dîner
13h15-14h30	Ateliers: <ol style="list-style-type: none">1. L'accès à la psychothérapie et aux alternatives à la médication2. Défis et propositions pour garantir le respect des droits3. Éducation : Pour une école riche de tous ses élèves4. Ma santé mentale <i>sous</i> la Protection de la jeunesse5. La participation égalitaire des jeunes sur les questions qui les concernent
14h30-14h45	Pause
14h45-16h00	Plénière et orientations (suite et fin) <ul style="list-style-type: none">• Quelles précisions et pistes d'actions apporter à nos revendications au regard des discussions en atelier ?• Présentation d'initiatives locales
16h00-16h35	Élections du comité de coordination et composition des comités de travail
16h35-16h45	Mot de la fin
16h45-19h00	5 @ 7 solidaire



LES ATELIERS

Pour cette rencontre nationale, nous avons opté pour la tenue de cinq ateliers permettant de dégager des orientations concrètes pour les travaux du Mouvement de 2019 à 2020.

L'ensemble de discussions en atelier tenteront ainsi de répondre aux questions suivantes :

- 1) Comment cette thématique se manifeste concrètement, pour les jeunes?
- 2) Quelles sont nos cibles, nos résultats espérés? Quelles seraient les mesures, les pratiques, les politiques que nous voulons transformer, changer, abolir?
- 3) Comment voudrions-nous travailler ce dossier?

1. L'accès à la psychothérapie et aux alternatives à la médication

- Une personne du projet *Aire ouverte*
- Annie Pavois, RRASMQ
- À l'animation et à la prise de notes: Anne-Marie Boucher, RRASMQ

Il est bien connu que l'accès aux services de psychothérapie dans le système de santé public québécois est une course à obstacle tellement le temps d'attente est élevé et la quantité de services insuffisante. Pressurisés et difficiles d'accès, ces services sont par ailleurs offerts en priorité aux personnes ayant un diagnostic psychiatrique. Dès lors, ces services ne sont pas mobilisés à juste titre de façon préventive et ne sont disponibles qu'à la suite d'une trajectoire de services - et souvent de crise - dans lequel l'obtention d'un diagnostic en cours de route demeure la clé pour un accès à la psychothérapie. Or, il est bien documenté que l'accès universel et gratuit à la psychothérapie constitue un investissement social à long terme qui permet de prévenir et adresser de façon durable différentes difficultés et troubles de santé mentale. Dans ce contexte, la réponse du MSSS est d'expérimenter et d'implanter le modèle *HeadSpace* (*Aire ouverte* au Québec) pour répondre aux besoins des jeunes en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Provenant de l'Australie, ce modèle vise à rejoindre les jeunes dans leur milieu et à leur offrir des services interdisciplinaires pour améliorer leur santé globale et leur bien-être. Trois projets de démonstration sont en cours, notamment à Laval, Montréal et sur la Côte-Nord. Que pouvons-nous espérer de l'élargissement de ce modèle à toutes les RLS du Québec?

Cet atelier aborde les questions suivantes :

- Quels sont les véritables obstacles à l'accès à la psychothérapie dans le système public et comment sont-ils vécus par les jeunes?
- Quels sont les moyens concrets pour faciliter et garantir l'accès à ces services ?
- Est-ce que le modèle *HeadSpace* actuellement en processus d'expérimentation et d'implantation au Québec constitue une avancée en la matière ?



2. Défis et propositions pour garantir le respect des droits

- Pierre-Étienne Létourneau, militant du Mouvement Jeunes et santé mentale
- Chloé Serradori, agente d'analyse et de liaison, AGIDD-SMQ
- À l'animation et à la prise de notes, Isabelle Jacques, militante du MJSM

La question éthique du respect des droits des personnes utilisatrices de services en est une centrale en ce qui a trait aux soins de santé mentale et à la médication. En effet, la difficulté d'agir à laquelle se livre la personne qui choisit de s'opposer aux soins psychiatriques mérite que l'on s'y attarde. Alors qu'une minorité des contestations d'ordonnances et de gardes sont consenties en faveur de la personne, les atteintes à la liberté sont la règle plus que l'exception en psychiatrie. Pourtant, l'application des recours liés aux insatisfactions et abus pose problème. Effectivement, comment pouvoir faire respecter ses droits dans un contexte où le médecin dispose d'une autorité lui permettant de déterminer la véracité de propos sans en connaître les faits reliés, dans un lieu où le patient est isolé de son entourage, dans un rôle où il doit subir des mesures de contrôle importantes et intrusives, le tout dans un univers fermé où pratiquement personne ne s'immisce ? Ainsi, il devient crucial de garantir aux personnes qui souffrent et qui sont parfois plus vulnérables et plus sensibles, un cadre leur permettant de se protéger vraiment face aux abus qui peuvent survenir. Cet atelier proposera un partage de vécu concernant la démarche de lutte pour le droit avec les observations à en tirer, un rappel des droits principaux sur lesquels s'appuyer et un partage avec les participants, participantes pour enrichir notre revendication sur le respect des droits.

3. Éducation: Adapter l'école à la diversité des élèves

- Catherine Lebossé, coordonnatrice et rédactrice du rapport du Conseil supérieur en éducation, « *Pour une école riche de tous ses élèves* »
- À l'animation, Marie-Ève Carpentier, ROCLD
- À la prise de notes, Stéphanie Benoit-Huneault

L'atelier portera sur l'avis du Conseil supérieur de l'éducation intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*. Cet avis soulève plusieurs enjeux dont la médicalisation des difficultés scolaires et sociales et la multiplication des acteurs. Il propose une façon novatrice d'aborder l'hétérogénéité en milieu scolaire. Celle-ci envisage la diversité des élèves sous toutes ses formes et cherche à s'y adapter *a priori*. Il s'agit notamment d'agir sur les obstacles à l'apprentissage et de trouver des réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels. Au cours de cette atelier, des exemples concrets issus d'écoles secondaires qui ont modifié leurs pratiques pour mieux s'adapter à la diversité de leurs élèves seront utilisés pour illustrer les orientations et recommandations proposées par le Conseil.

Cet atelier aborde les questions suivantes :

- Quelles formes d'aide, de soutien ou de services alternatifs à la médication psychiatrique devraient être instaurées dans les écoles?
- Comment peut-on assurer une participation des jeunes aux décisions qui concernent leur parcours scolaire, plus particulièrement à l'identification des difficultés et aux solutions proposées (participation aux rencontres de parents? Accès à leur dossier scolaire et à l'élaboration de celui-ci? etc.)



4. Ma santé mentale sous la Protection de la jeunesse

- Lauélia Rolland-Fortin, agente d'éducation et de coopération, Commission des droits de la personne et de droits de la jeunesse
- Émilie Roy, militante du MJSM, membre du comité des jeunes de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP)
- À l'animation, Mathilde Lauzier, RRASMQ

Vivre un placement en protection de la jeunesse comporte son lot d'épreuves et a une incidence certaine sur la santé mentale des jeunes. Une étude de 2004 relevait que de 20 à 36 % des jeunes de 12 à 17 ans hébergés en centre jeunesse reçoivent une médication psychotrope. Récemment, des membres d'un comité d'étude sur le devenir des jeunes ex-placés ont publié une lettre ouverte énonçant des recommandations qui cernent bien les lacunes à la DPJ en matière de santé mentale. Sous forme d'espace d'échange et d'éducation populaire, cet atelier aborde les limites des pratiques existantes à la DPJ et discute des pistes de changements concrets permettant de favoriser le respect des droits, le développement de l'autonomie et le bien-être des jeunes placés.

5. La participation égalitaire des jeunes sur les questions qui les concernent

- Marité Lord, chargée de projet à Représent'Action
- Doris Provencher, directrice de AGIDD-SMQ
- À l'animation et la prise de note, Tristan Ouimet-Savard

L'une des revendications du Mouvement Jeunes et santé mentale est *«que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action.»* Qu'est-ce que la participation égalitaire? Comment s'articule-t-elle? Comment collectiviser la parole des jeunes? Que dit le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 à ce sujet? Cet atelier propose d'échanger sur ces questions à partir du modèle *ReprésentACTION santé mentale Québec*, une façon de faire qui existe dans 6 régions du Québec afin de permettre la participation active des personnes utilisatrices à la planification et à l'organisation des services en santé mentale, en préconisant une prise de parole collective issue d'un processus démocratique.



MOUVEMENT
JEUNES ET SANTÉ
MENTALE

+ Espace création et détente (sans inscription, toute la journée)

- À l'animation : Émilie Proteau-Dupont, militante du Mouvement Jeunes et santé mentale

Ton cerveau est sur le bord d'exploser parce qu'il est saturé d'informations discutées à l'occasion des ateliers? L'espace créatif & détente est justement conçu pour décrocher! Tu n'es pas obligé de t'inscrire à celui-ci; tu t'y pointes quand tu en as envie. L'idée c'est d'avoir du fun, ou de relaxer, afin de se recharger le corps et l'esprit. L'espace te propose :

- Des *boardgames*: plusieurs jeux sont laissés à votre disposition. Parmi eux, il y en a un créé spécialement pour illustrer les difficultés d'accès à des soins ou services en santé mentale, ou encore, pour illustrer le parcours psychiatrique d'un jeune.
- Papiers/crayons sont disponibles si ça te tente d'exprimer artistiquement un message qui te tient à cœur, en lien avec la thématique des jeunes et la santé mentale. Poèmes, BD, affiches... Laisse aller à ton imagination.
- Le summum de la joie: tapis de yoga et coussins sont disposés afin de t'offrir un confort 5 étoiles (bon, mettons que c'est plus 2 étoiles et demi...!)
- Des tisanes ou du thé sont offerts et peuvent être consommées; ou sinon de la liqueur (C'est pas santé, mais c'est bon pour le moral!)

À la fin de la journée, lors du bilan collectif, si certains aimeraient présenter brièvement à tous leur œuvre créée par l'issue de cet atelier; ils auront cette possibilité. Une grande table permettra également d'exposer les œuvres créés par les participants au courant de la journée.